

Élevages bovins, ovins et caprins : montant des aides Pac 2024



© 2024 Les Echos Publishing

Pour la campagne 2024, les montants provisoires servant de base au calcul des acomptes des aides bovines, ovines et caprines ont été fixés comme suit pour les départements métropolitains, y compris la Corse. Sachant que, comme toujours, les montants définitifs seront déterminés ultérieurement en fonction du budget disponible et du nombre des demandes.

Précision : en principe, ces aides vont très prochainement faire l'objet du paiement d'un acompte à hauteur de 70 %, le solde devant être versé à partir de la mi-décembre.

Aides ovines et caprines

Pour la campagne 2024, les montants des aides ovines et caprines (en France métropolitaine, hors Corse) ont été fixés, par animal primé, à :

- aide ovine de base : 20 € (22 € en 2023) ;
- majoration accordée aux 500 premières brebis primées à l'aide de base : 2 € (montant inchangé) ;
- aide ovine complémentaire pour les élevages ovins détenus par des nouveaux producteurs (c'est-à-dire des éleveurs qui détiennent pour la première fois un cheptel ovin depuis 3 ans au plus) : 6 € (montant inchangé) ;

– aide caprine : 14,20 € (15 € en 2023).

Aides bovines

Les montants de l'aide aux bovins de plus de 16 mois (en France métropolitaine, hors Corse) pour 2024 ont été fixés comme suit :

- montant unitaire supérieur : 97 € par UGB (110 € en 2023) ;
- montant unitaire de base : 53 € par UGB (60 € en 2023).

Aide aux petits ruminants en Corse

Enfin, les montants de l'aide aux petits ruminants en Corse pour la campagne 2024 sont les suivants :

- femelles éligibles ovines : 21,31 € par animal primé pour le montant unitaire de base et 42,61 € pour le montant unitaire supérieur ;
- femelles éligibles caprines : 14,82 € par animal primé pour le montant unitaire de base et 29,65 € pour le montant unitaire supérieur.

[Arrêté du 2 octobre 2024, JO du 8 \(aides ovines et caprines\)](#)

[Arrêté du 2 octobre 2024, JO du 8 \(aides bovines\)](#)

[Arrêté du 2 octobre 2024, JO du 8 \(aide aux petits ruminants en Corse\)](#)

© 2024 Les Echos Publishing